



MUNICIPALITÉ DU CHENIT

CANTON DE VAUD

Tél. 021 845 17 21
Fax 021 845 17 35
E-mail: municipalite@chenit.ch

**La Municipalité du Chenit
à son Conseil Communal**

PREAVIS N° 13/2017

**Objet: Changement d'une conduite d'eau et de défense incendie vers l'hôpital
Changement d'une conduite d'eau dans le quartier de Rivaboux**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par souci de simplification, deux objets similaires mais distincts ont été intégrés dans ce préavis.

1. Changement d'une conduite d'eau et de défense incendie vers l'hôpital

Introduction

L'hôpital est alimenté par une conduite en fonte relativement âgée et étant également sujette à des fuites. D'autre part, le positionnement des bornes hydrantes (BH) crée des bras morts, ce qui peut être problématique pour la qualité de l'eau s'ils ne sont pas purgés régulièrement. La Municipalité vous propose donc de régler ces divers problèmes.

Projet

Le projet prévoit de remplacer l'ancienne conduite en fonte Ø 125 par un nouveau tuyau en PE 100 Ø 160/41 selon un nouveau tracé passant proche des BH afin d'éviter les bras morts. Un raccordement avec une nouvelle vanne sera réalisé sur la rue GH Piguet. Les trois BH seront remplacées.

Vous trouverez en annexe 1 le plan du projet.

Coûts et financement

Les coûts de ces travaux sont décrits dans le tableau ci-dessous. Ils ont été estimés par le bureau technique communal sur la base de devis d'entreprises. Cet investissement ne figure pas dans le plan des investissements 2016-2021. Le financement se fera par les liquidités courantes ou, si nécessaire, par un recours à l'emprunt.

Un éventuel subside de l'Etablissement cantonale d'assurance (ECA) viendra en diminution du crédit sollicité.

L'amortissement se fera par le budget de fonctionnement en 15 ans maximum.

Génie civil	CHF	94'500.00
Appareillage	CHF	61'500.00
Prestation ingénieur (Bureau technique communal)	CHF	0.00
Divers et imprévus	CHF	19'926.00
MONTANT TOTAL DU DEVIS HT	CHF	175'926.00
TVA	CHF	14'074.00
MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC	CHF	190'000.00

2. Changement d'une conduite d'eau dans le quartier de Rivaboux

Introduction

Durant l'hiver passé, une grosse fuite a dû être réparée sur cette conduite traversant le quartier résidentiel de Rivaboux. L'écoulement important de cette fuite a causé des dommages chez plusieurs particuliers.

Cette conduite en fonte Ø 100 est relativement vieille et nécessite d'être remplacée. Avant cela, nous avons évalué la possibilité de la supprimer et prolonger les raccordements privés jusqu'à la conduite parallèle proche, mais cette option n'est pas optimale.

Le fait que cette conduite traverse les parcelles privées toutes aménagées rend compliqué des travaux en fouille traditionnelle, c'est pourquoi nous avons étudié la possibilité de réaliser le remplacement de la conduite par cracking.

Projet de remplacement de la conduite d'eau

Il est prévu de remplacer la conduite actuelle en fonte par une nouvelle en PE 100 Ø 180/158.6 sur 150 m par la technique d'éclatement (hachuré rouge sur le plan) et sur 36 m en fouille traditionnelle (en bleu foncé sur le plan).

La technique d'éclatement consiste à introduire dans l'ancien tuyau une filière qui éclate l'ancien tuyau et tire le nouveau tuyau à la place. Cette technique permet donc de remplacer un ancien tuyau sans faire de fouille. Il faut cependant pour cela que le tronçon soit rectiligne et il est également nécessaire de réaliser un sondage à chaque prise d'eau et à chaque vanne.

Vous trouverez en annexe 2 le plan du projet.

Coûts et financement

Les coûts de ces travaux sont décrits dans le tableau ci-dessous. Ils ont été déterminés par le bureau technique communal sur la base de devis d'entreprises. Cet investissement ne figure pas dans le plan des investissements 2016-2021.

Le financement se fera par les liquidités courantes ou, si nécessaire, par un recours à l'emprunt.

L'amortissement se fera par le budget de fonctionnement en 15 ans maximum.

Génie civil (Cracking)	CHF	88'300.00
Appareillage	CHF	37'000.00
Prestation ingénieur (Bureau technique communal)	CHF	0.00
Divers et imprévus	CHF	13'589.00
MONTANT TOTAL DU DEVIS HT	CHF	138'889.00
TVA	CHF	11'111.00
MONTANT TOTAL DU DEVIS TTC	CHF	150'000.00

Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous recommandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DU CHENIT

Vu le préavis n° 13/2017

Où le rapport de la Commission d'étude

Considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour :

Conduite Hôpital

1. autorise la Municipalité à effectuer les travaux de **remplacement d'une conduite d'eau vers l'hôpital.**
2. alloue dans ce but un crédit de CHF 190'000.-- ; le subside ECA viendra en diminution du crédit alloué.
3. décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif, compte 9144.23.1, et de l'amortir en 15 ans maximum par le budget de fonctionnement compte 810.3311.23.
4. autorise la Municipalité d'emprunter si nécessaire, la somme de CHF 190'000,- -- et ceci dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.-

Conduite « Rivaboux »

5. autorise la Municipalité à effectuer les travaux de **remplacement d'une conduite d'eau dans le quartier de Rivaboux.**
6. alloue dans ce but un crédit de CHF 150'000.-- ; l'éventuel subside ECA viendra en diminution du crédit alloué.
7. décide de porter cette dépense dans les investissements du patrimoine administratif, compte 9144.23.2, et de l'amortir en 15 ans maximum par le budget de fonctionnement compte 810.3311.28.

8. autorise la Municipalité d'emprunter si nécessaire, la somme de CHF 150'000,- et ceci dans le cadre du plafond d'endettement de CHF 40'000'000.-



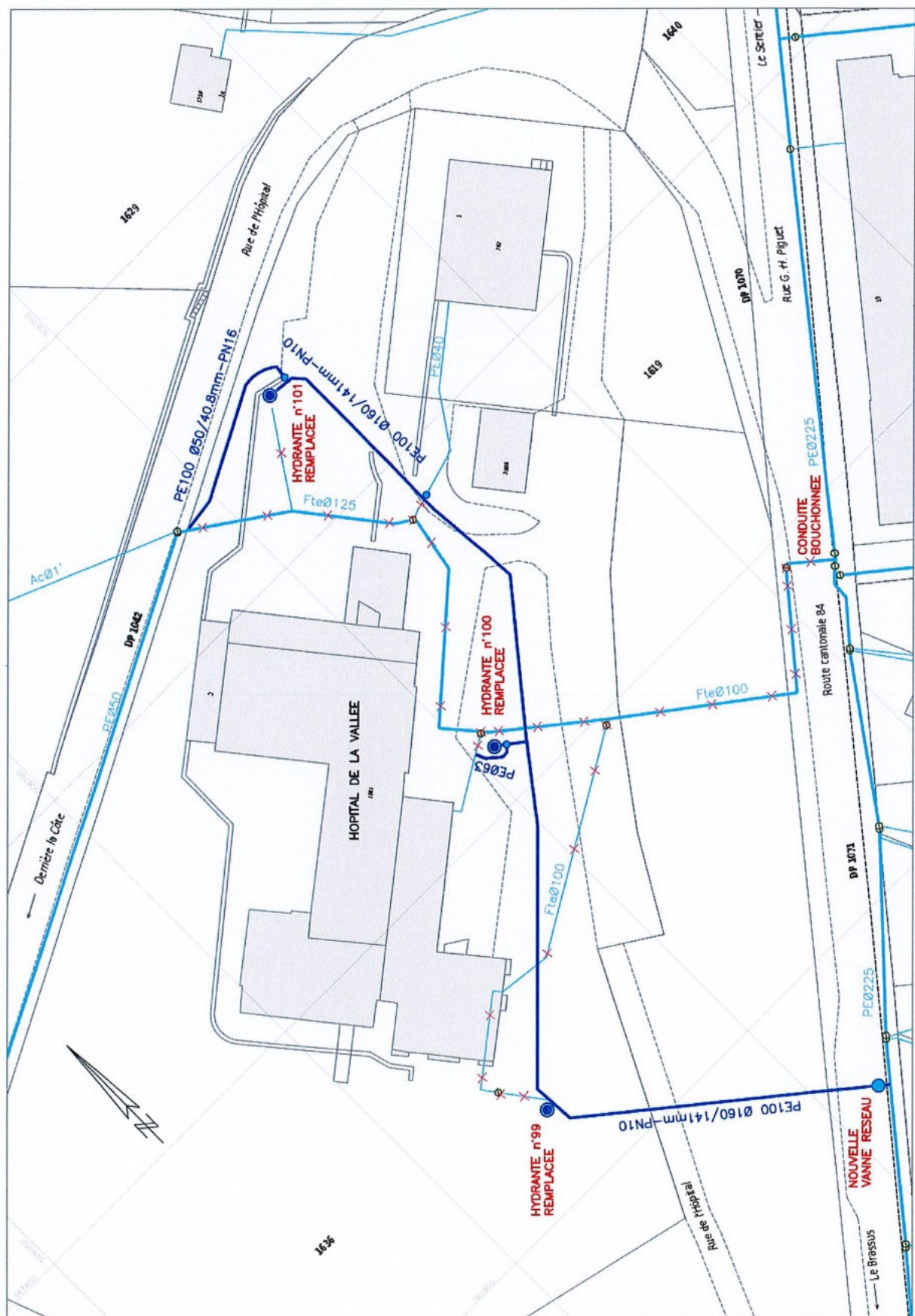
Délégués municipaux :

- M. Laurent Reymondin
- M. Olivier Baudat

Autres délégués :

- Maud Dutel, Bureau technique communal

Annexe 1 : Plan du projet « Hôpital »



Annexe 2 : Plan du projet « Rivaboux »

